

Florac Manifestation contre le transfert du centre des impôts

La plupart des procédures seraient rapatriées à Mende.

Il aura fallu plus d'un minibus pour rassembler la population, les élus, les syndicats et le personnel gréviste ce jeudi 12 mai devant le SIP-SIE (services des impôts) de Florac. Une importante mobilisation puisqu'on comptait 68,71% de grévistes parmi les 180 agents lozériens des finances publiques (source : syndicat FO).

Dans la foule, bon nombre d'élus des communes du secteur étaient également présents pour dire non à la désertification des services publics de proximité. À la suite du conseil départemental qui a adopté une motion demandant l'arrêt du projet de déplacement des services fiscaux, nombreux sont les élus qui ont fait voter des délibérations contre la décision de l'État au sein de leur conseil municipal.

Plus que deux agents à Florac

À terme, ce sont seulement deux agents qui resteront affectés dans les locaux floracois pour aider la population du sud du département, aujourd'hui modèle en matière de civisme fiscal, avec un taux de 99,58 % de paiement des impôts directs. Taux remarquable qu'on peut facilement attribuer à la qualité d'un service de proximité dévoué à la population.

Le cortège, d'abord rassemblé devant le centre des finances publiques, a ensuite déambulé dans Florac pour arriver sur l'esplanade, pour un rendez-vous avec le sous-préfet. Très attentif à la demande des représentants syndicaux, Franck Vignes a retenu le groupe une heure durant pour revenir en détail sur les différents points de la demande d'audience. Les représentants, accom-



■ Agents, élus, syndicats et population ont plaidé pour le maintien des services à Florac.

pagnés de Robert Aigoin - conseiller départemental - ont ainsi pu aborder les questions cruciales du nombre de personnels concernés par le projet de transfert des services de Florac à Mende, le passage en mono-métier* des antennes de Marvejols et Saint-Chély-d'Apcher et le transfert du SIP-SIE de Langoigne vers Mende en 2019.

Il faut noter que ces réformes viendraient s'ajouter à celles de 2011 (fusion des trésoreries et centres des impôts), qui ont vu fondre les effectifs de 10 % en trois ans.

Le sous-préfet s'est engagé à prendre contact avec le directeur de la direction générale des Finances publiques par l'intermédiaire du préfet afin d'analyser les marges de manœuvre possibles sur les services concernés.

À suivre...

► * **Aujourd'hui** ouvertes aux deux catégories de publics, les antennes de Marvejols et Saint-Chély-d'Apcher vont prochainement se spécialiser dans l'accueil des professionnels uniquement (Marvejols) et des particuliers uniquement (Saint-Chély-d'Apcher).

Corres. ML : 06 89 70 36 15